

LA CAMPAGNE DE LUTTE SE POURSUIT

QUELQUES ELEMENTS DE BIOLOGIE

Comme évoqué dans la Newsletter frelon asiatique 2017 N°1, à cette époque de l'année, les fondatrices ont déserté les nids primaires et ont intégré un nid secondaire où elles se consacrent maintenant uniquement à la ponte. Les nids secondaires sont généralement situés à la cime des arbres et leur volume évolue pendant plusieurs mois, en fonction de l'augmentation de la population de la colonie. Pensez donc à lever la tête lorsque vous cherchez des nids !

Depuis le début de l'été, la colonie se développant, elle devient de plus en plus exigeante en nourriture et notamment en source de protéines pour alimenter le couvain. Dès le mois de juillet, il est donc possible de constater des phénomènes de prédation sur les ruchers. Cela va s'intensifier au cours de l'été.



Nid de Frelon asiatique dans un frêne, à 25-30m de haut environ

UN RESEAU DE REFERENTS QUI S'ETOFFE POUR RHÔNE-ALPES

Depuis la mise en place d'un réseau de référents en Ardèche en 2012, suite aux premiers signalements de Frelon asiatique effectués sur ce département, le dispositif sur le territoire Rhône-Alpin s'est considérablement développé.

Depuis l'année passée, les 8 départements ont su chacun faire grandir leur réseau. En 2017, des formations ont notamment été renouvelées dans le Rhône et les Savoie.

C'est la mobilisation d'un réseau formé, dispersé sur le territoire et réactif qui nous permettra d'être efficaces dans nos actions de lutte contre ce ravageur.

Département	Nombre de référents 2016	Nombre de référents 2017
Ain	6	35
Ardèche	35	47
Drôme	36	40
Isère	23	28
Loire	23	27
Rhône	17	42
Savoie	23	24
Haute-Savoie	25	25
Total région	188	268

Pour améliorer encore notre efficacité, en cas de suspicion sur des zones limitrophes, entre deux départements, n'hésitez pas à communiquer !

Il est notamment conseillé de se mettre en relation avec les référents du département voisin, afin de les avertir et de mener des recherches conjointes. Pour ceci, contactez les animateurs départementaux du département concerné, ils sauront vous orienter vers le bon référent.

POINT SUR LES DECOUVERTES DE NIDS

Suite aux premiers signalements de nids réalisés au printemps, d'autres découvertes ont été faites sur la région. Les départements du Sud de Rhône-Alpes sont particulièrement concernés.

A ce jour, le nombre de découvertes de nids recensées est de 23, dont la répartition est la suivante :

Département	Nombre de nids recensés en 2017
Ain	1
Ardèche	20 (environ)
Drôme	15
Isère	0
Loire	0
Rhône	1
Savoie	0
Haute-Savoie	0
Total région	37



Plusieurs départements progressent dans la structuration de la destruction des nids, mais les choses avancent doucement... Une charte de bonnes pratiques de destruction est en train de se mettre en place, notamment dans la Drôme où 5 entreprises ont été retenues pour la destruction, après appel d'offre. Dans le Rhône, les discussions sont en cours. En Ardèche, les échanges se poursuivent pour conventionner avec des entreprises 3D qui viendront progressivement en renfort des pompiers.

CONTINUER A COMMUNIQUER

Dans le but d'améliorer l'efficacité de la lutte, il est primordial de pouvoir augmenter le nombre de signalements fondés de Frelon asiatique. Nous savons que nous ne pourrions pas repérer TOUS les cas, mais il est de notre responsabilité de se donner les moyens d'en dépister le plus possible.

C'est pourquoi, la communication auprès de tous partenaires potentiels est importante et c'est dans ce cadre que s'inscrivent toutes les actions de communication déjà menées (auprès des mairies, des associations d'utilisateurs de la nature, etc...). Ces personnes doivent donc être informées :

- de la présence du Frelon asiatique sur notre territoire,
- des critères de reconnaissance,
- des contacts à joindre pour effectuer un signalement.

Un flyers a ainsi été mis à disposition des départements (voir figure jointe), n'hésitez pas à les diffuser (magasins de matériel apicole, associations en lien avec l'environnement, etc...)

